



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 octobre 2009

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL DE
CHAUFFEUR DE NACELLE A LA DIRECTION
DES ESPACES PUBLICS - CELLULE
CIRCULATION ECLAIRAGE PUBLIC

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 14 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL DE CHAUFFEUR DE
NACELLE A LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS - CELLULE
CIRCULATION ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La mise en place des illuminations de Noël en centre ville mobilise, depuis le 1^{er} octobre, l'équipe des électriciens voirie chargée de contrôler et d'installer les systèmes d'alimentation et de fixation en hauteur des guirlandes lumineuses temporaires. Ces activités nécessitent l'utilisation d'une nacelle élévatrice. A ce jour, les services municipaux ne disposent pas de personnel qualifié en nombre suffisant pour assurer la conduite de ce type d'engin.

C'est pourquoi, afin de renforcer l'équipe des électriciens et de mener à bien les travaux d'illuminations, il est proposé de créer, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, un poste de chauffeur de nacelle pour une durée de 4 mois, à compter du 15 octobre 2009. L'emploi sera rémunéré sur la base de la grille des adjoints techniques territoriaux de 2^e classe.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel de chauffeur de nacelle à la Direction des Espaces Publics.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON